

ELIGE  
Avocats à la Cour  
70, rue de l'Abbé de l'Épée 33000 BORDEAUX  
TEL 05 56 00 82 33

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX  
Palais de Justice, 30 rue des Frères Bonie CS 11403 33000 BORDEAUX CEDEX

# MAISON À USAGE D'HABITATION

AMBARES ET LAGRAVE (Gironde) 37 B rue de Canterane

**MISE A PRIX : 31 000 €**

**LE JEUDI 6 OCTOBRE 2022 A 15 H 00**

### DESIGNATION

Une maison à usage d'habitation située à AMBARES ET LAGRAVE (Gironde) 37 B rue de Canterane, élevée sur terre plein d'un simple rez-de-chaussée, d'une superficie de 159,11 m<sup>2</sup> comprenant : entrée, séjour, cuisine, buanderie, dégagement, salle de bains, salle d'eau, WC, 3 chambres et d'un garage, atelier, appentis attenant, local piscine, cuisine d'été, WC, le tout cadastré dite ville section AT 52 pour 29 a 70 ca.

Le bien est occupé.

Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX et au Cabinet d'Avocat poursuivant la vente.

(Renseignements téléphoniques les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14 h 00 à 15 h 00)

Visites : jeudi 22 septembre 2022 de 9 h 00 à 11 h 00

Jeudi 29 septembre 2022 de 9 h 00 à 11 h 00

REFERENCE DU GREFFE : 22/00022

L2201780

SELARL MILANI-WIART,  
Avocats à la Cour,  
9 Rue Poquelin Molière - 33000 BORDEAUX CEDEX  
Tel 05 57 30 63 80

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE

à l'audience publique des criées du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX siégeant dite ville  
au Palais de Justice, 30 Rue des frères Bonie

**LE JEUDI 6 OCTOBRE 2022 À 15 HEURES**

Sur la Commune de BORDEAUX - 33000, une maison d'habitation sise dite ville 41 rue Thiac élevée d'un rez-de-jardin, d'un rez-de-chaussée et de deux étages, jardin à l'arrière avec piscine, cadastré section KV n° 215 pour 3 a 27 ca et un emplacement de parking formant le lot n°28 d'un ensemble immobilier dite ville 17 rue Thiac et les 67/10000<sup>ème</sup> des parties communes cadastré section KV n° 184 pour 9 a 79 ca.

**MISE A PRIX : 1 595 000 € - UN MILLION CINQ  
CENT QUATRE-VINGT QUINZE MILLE EUROS**

Le cahier des conditions de vente (RG 20/00113) peut être consulté au Greffe du Juge de l'exécution, service des ventes près le Tribunal Judiciaire de BORDEAUX (4<sup>ème</sup> étage) ou au cabinet de l'avocat poursuivant

VISITE : le lundi 26 septembre 2022 de 9 à 11 heures

L2201770

## ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 39 € TTC SOIT 26 NUMÉROS

1 AN D'ABONNEMENT 69 € TTC SOIT 52 NUMÉROS

2 ANS D'ABONNEMENT 109 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

ENTREPRISE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

EMAIL \_\_\_\_\_

TEL \_\_\_\_\_

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner,  
accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 106 rue Fondaudège  
CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

## APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE



## DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

### SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE POUR LE PROJET DE RÉENSABLEMENT SUR 10 ANS DES PLAGES D'ARCACHON ET DU NORD PYLA

### COMMUNES CONCERNÉES : ARCACHON ET LA TESTE DE BUCH

Une enquête publique est prescrite du lundi 12 septembre 2022 au mardi 11 octobre 2022 inclus afin de recueillir l'avis du public sur la demande d'autorisation environnementale pour le projet de réensablement sur 10 ans des plages d'Arcachon et du Nord Pyla sur les communes d'Arcachon et La Teste de Buch.

Le déroulement de l'enquête publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Le responsable du projet est le SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN D'ARCACHON - 16, allée Corrigan 33120 ARCACHON. Les informations relatives au projet peuvent être demandées à Madame Christelle LAMARQUE au tél : 05 57 52 74 74.

Pendant la période indiquée ci-dessus, le dossier sera consultable à la Mairie d'Arcachon et de La Teste de Buch aux jours et heures d'ouverture, où le public pourra faire part de ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le dossier sera également consultable sur le site internet des Services de l'Etat en Gironde [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr) rubriques « publications », « publications légales », « enquêtes-publiques 2022 ».

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse mail suivante : [ddtm-spe2@gironde.gouv.fr](mailto:ddtm-spe2@gironde.gouv.fr) en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Ces observations seront accessibles sur le site internet des services de l'Etat en Gironde.

Les personnes qui le souhaitent pourront aussi faire part de leurs observations par courrier adressé au commissaire enquêteur à la Mairie d'Arcachon place Lucien de Gracia CS 90133 - 33311 ARCACHON Cedex, siège de l'enquête. Elles seront annexées au registre d'enquête.

Un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé à Direction Départementale des Territoires et de la Mer, cité administrative, 2 rue Jules Ferry à Bordeaux.

Monsieur Philippe CALAND Officier supérieur retraité de la Gendarmerie Nationale, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique. Il se tiendra à la disposition du public, afin de recueillir ses observations selon le calendrier ci-après à la Mairie de :

ARCACHON : au Centre Administratif Municipal, place Lucien de Gracia.

- Lundi 12 septembre 2022 de 09h00 à 12h00

- Samedi 01 octobre 2022 de 09h00 à 12h00

- Mardi 11 octobre 2022 de 15h00 à 18h00

LA TESTE DE BUCH : à la Mairie, esplanade Edmond Doré.

- Jeudi 15 septembre 2022 de 14h00 à 17h00

- Vendredi 23 septembre 2022 de 09h00 à 12h00

- Lundi 10 octobre 2022 de 14h00 à 17h00

A la fin de l'enquête, copies du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la Mairie d'Arcachon et de La Teste de Buch, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer ainsi que sur les sites internet des Services de l'Etat de la Gironde [www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-legales](http://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-legales).

La Préfète de la Gironde est compétente pour statuer, par un arrêté, sur la demande d'autorisation environnementale.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête peut être demandée auprès de la DDTM de la Gironde, service des procédures environnementales.

L2201797

**Autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour la venue d'une grande roue sur la Place Peyneau d'Arcachon, du 3 octobre 2022 au 17 novembre 2022 (exploitation du 8 octobre 2022 au 13 novembre 2022).**

Renseignements et cahier des charges à solliciter par mail à l'adresse suivante [clémence.loiselet@arcachon.com](mailto:clémence.loiselet@arcachon.com) ou par téléphone au 05.56.22.01.12

Les offres doivent parvenir au plus tard le 16/09/2022

L2201823